

REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE

JEUDI 19 NOVEMBRE 2020 À 18 H 00

ORDRE DU JOUR

I – SOLIDARITE NATIONALE

1.1 Subvention exceptionnelle – Sinistrés tempête Alex

II - FINANCES COMMUNALES

- 11.1 Budget supplémentaire 2020 11.2 Vote des subventions 11.3 Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section investissement 2021 11.4 Château-Musée de Tourrette-Levens - Demande de subvention de fonctionnement pour l'année 2021 auprès du Conseil départemental 11.5 Animations culturelles - Demande de subvention de fonctionnement pour l'année 2021 auprès du Conseil départemental 11.6 Rattachement des charges et des produits 11.7 Exonération droits de place marché agricole 8.11 Marché de Noël – Fixation du tarif de l'emplacement Objets promotionnels – Fixation du prix 11.9 Recensement de la population - année 2021 - Rémunération des agents 11.10 recenseurs
- 11.11 Fonds régional d'aménagement du territoire (FRAT) - Acquisition propriété CALZA-BAILET
- 11.12 Fonds régional d'aménagement du territoire (FRAT) - Acquisition propriété RIVANO
- II. I 3 Sarl les Jardins de Tourrette - Indemnité d'éviction

III -- AFFAIRES SCOLAIRES

- III.I Participation scolaire des communes extérieures
- **III.2** Désignation d'un représentant de la commune au Conseil d'administration du collège René Cassin

IV - INTERCOMMUNALITE

- IV.I Jardin d'enfants du Moulin Délégation de maîtrise d'ouvrage
- IV.2 Réfection des façades de l'hôtel de ville et de la salle des mariages Avenant n° 2

V-DOMAINE COMMUNAL

- V.I Biens vacants et sans maître Convention de concours technique avec la SAFER
- V.2 Convention d'utilisation réciproque des équipements sportifs du collège René Cassin et de la commune de Tourrette-Levens

VI - URBANISME

VI.I Désignation d'un délégué du Conseil municipal pour signer les documents d'urbanisme concernant le Maire à titre personnel

VII - PERSONNEL COMMUNAL

- VII.I Convention d'objectif entre la commune de Tourrette-Levens et le Comité d'Entraide Sociale, d'Actions culturelle et de loisirs de Nice Côte-d'Azur (CESAN)
- VII.2 Création de postes au tableau des effectifs